me convaincre comme je l'aurais voulu que le projet actuel est destiné à rendre le pays plus formidable, - à moins toutefois que ce ne soit en le plaçant sous un seul et même gouvernement. Est-ce que, hons. messieurs, je n'ai pas démontré l'autre jour quel était le sentiment des provinces d'en-bas au sujet de la défense du pays? Que faisaient-elles précisément dans le même temps qu'on proposait au parlement canadien de voter un crédit de plusieurs millions pour organiser la défense du pays? On a vu le secrétaire du trésor de l'une de ces provinces proposer de voter un crédit de \$20,000 :- plus que cela, on l'a vu solliciter son pardon aux chambres de ce qu'il leur en demandait tant à la fois et pour un pareil sujet!!! Le premier ministre actuel de la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire de la province qui tient le deuxième rang en importance parmi les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, ne s'est pas contenté de cela et a été jusqu'à proposer de retrancher \$12,000 de cette somme et de ne laisser que \$8,000. Or, voilà des choses qui se passaient dans une province qui vient après la nôtre en importance, et à l'époque de l'affaire du Trent, c'est-à-dire dans un temps où le danger était beaucoup plus sérieux qu'aujourd'hui faisait le Nouveau-Brunswick de son côté, pendant ce temps? Il votait \$15,000 pour sa défense. Eh! bien, c'est avec de telles populations que l'on veut nous allier sous le prétexte qu'elles contribueront à nous rendre formidables! Pensez-vous, hons. messieurs, que ce sera en vous associant avec des provinces dont les chefs nourissent de pareils sentiments que nous accroîtrons nos forces? Assurément non. Mon hon ami, le commissaires des terres de la couronne, a aussi avancé que sur la population du Haut-Canada, il s'en trouvait 95 sur cent de favorables à la confédération. Il se trompe. Ayant eu déjà l'honneur de représenter une partie des électeurs de mon hon, ami, je puis prétendre avec raison connaître autant l'opinion, non pas simplement du peuple du Haut-Canada en général, mais même de ses propres constituants, autant que lui. C'est pourquoi j'affirme que si mon hon, ami se présentait aujourd'hui devant ses électeurs pour leur dire que le Haut-Canada n'aura la confédération qu'à condition de supporter pour les deux tiers le coût du chemin de fer intercolonial, et son entretion subséquent, que les chemins des provinces du golfe devront devenir la pro-Priété du gouvernement qui sera obligé à

l'avenir de les entretenir à ses propres frais, et que le Haut-Canada doit avoir les deux tiers de tout ce fardeau à supporter, j'oserai contester l'exactitude de son assertion et lui nier que 95 de ses électeurs sur 100 seront en faveur de la confédération

L'Hon. M. CAMPBELL—Exposez-leur toutes les circonstances et je n'ai aucun

doute de pouvoir les convainere.

L'Hon. M. SEYMOUR—Mon hon. ami fait erreur, et je suis certain que s'il ne devait pas être l'un des conseillers à vie de la chambre haute du parlement fédéral, il n'en demanderait pas tant pour les convainere.

L'Hon. M. CAMPBELL—Mon hon, ami va un peu trop vite: je puis l'assurer que je n'ambitionne pas du tout un tel honneur.

L'Hon. M. SEYMOUR-Mon hon, ami est aujourd'hui au pouvoir mais libre à lui de refuser de nouveaux honneurs. Mon hon, ami représente un des collèges électoraux les plus intelligents du Haut-Canada; ch! bien, quelle grace aurait-il d'aller dire à ses électeurs qu'ils contribueront à la confédération en raison des droits d'importation qu'ils paient; qu'ils contribueront en raison de leur richesse et qu'ils ne recevront qu'en raison de leur population; qu'enfin quelque considérable que soit leur population ils seront, malgré leur grande majorité, mis sur le même pied que la population flottante des provinces maritimes composée de pêcheurs et de fabricants de bois. Une doctrine de ce genre n'est nullement celle d'un conservateur. Je me soumettrai à tout avant d'accepter un pareil projet. En l'appuyant tel qu'il nous est présenté je croirais trahir les intérêts du pays. A chacun ses opinions; telles sont les miennes et j'y tiendrai. L'amendement de mon hon, ami qui demande un delai est juste, bien fondé et je ne vois pas comment on peut s'y opposer dans une question dont cépeudent les intérêts les plus chers du pays, au moment où nous allons passer une loi qui intéresse encore plus les générations futures que nous-mêmes. En vue de l'importance de la mesure je ne vois pas comment les hons. messieurs peuvent voter contre une proposi tion si raisonnable. (Ecoutez!)

L'Hon. M. FERGUSSON BLAIR hon commissaire des terres de la couronne voudrait-il me donner quelques renseignements au sujet des législatures tocales?—Si je l'ai bien compris la partie du projet relative à ces législatures ne sera pas soumise à la législature actuelle.